



**DELIBERATION N°27-CC /2013/CCDS
 APPROBATION DES AVENANTS AUX CONVENTIONS RELATIVES A LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET
 DECHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE KOUROU**

Conseil Communautaire - Séance du 30 avril 2013

L'an deux mil treize et le trente avril à dix-huit heures, le conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE

Titulaires présents :

MM. Jean-Claude MADELEINE, Président
 Charles RINGUET, William LAZZAROTTO, Robert PUTCHA, Adelson MAGLOIRE, Bruno APOUYOU ;
 Mesdames France CLET-COURAT, Karine ZULEMARO, Nadège NADAU ;

Suppléants présents : avec voix délibérative

MM. Gilles DUFAIL et Richard ANTOINETTE, Mme Maëva CHAMPESTING,

Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur William LAZZAROTTO

Le Conseil Communautaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
 Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
 Vu la loi n° loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;
 Vu les statuts de la Communauté de Communes Des Savanes ;
 Vu les marchés public relatifs à la collecte des grosses ordures, encombrants, déchets verts et produits de grenier des ménages – zone n°1 (avec la SAF) et zone 2 (avec SARL TOINE)
 Vu la lettre de la ville de Kourou en date du 12 avril 2013
 Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS du 23 avril 2013



APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **APPROUVE** la signature des avenants n°2 aux marchés passés avec les prestataires suivants :

Avec La SARL ANTOINETTE FRERES,

Sise 51 rue Duchesne 97 310 KOUROU, SIRET : 401 087 713 00012

Montant initial du marché de 154 737,72, soit un coût journée de 423,94 euros sur 365 jours an

| Rotations supplémentaires | coût supplémentaire | nouveau montant du marché | % augmentation |
|---------------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
| Minimum 2 jours | 2 | 155585,60 | 0,55 |
| | 847,88 | | |
| Maximum 3 jours | 3 | 156009,54 | 0,82 |
| | 1271,82 | | |

Avec La SARL TRANSPORTS TOINE

Sise 9 rue Gramme ZI Pariacabo 97 310 KOUROU ; SIRET : 484 607 221 00013

Montant initial du marché de 140 763,12 euros, soit un coût journée de 385,65 euros sur 365 jours an

| Rotations supplémentaires | coût supplémentaire | nouveau montant du marché | % augmentation |
|---------------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
| Minimum 2 jours | 2 | 141 534,42 | 0,55 |
| | 771,30 | | |
| Maximum 3 jours | 3 | 141 920,08 | 0,82 |
| | 1 156,96 | | |

Article 3 : **DECIDE** d'inscrire cette dépense au budget 2013 de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents relatifs à cette affaire.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 12
- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 30 avril 2013

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

